



DECLARATION

D'IMMATRICULATION PRINCIPALE D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUJETTIE

- 1 NOM : Monsieur NIKIEMA PRENOM(S) : LAHOUL
 2 DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 07/05/1987 à ABOBO NATIONALITE : IVOIRIENNE
 3 ADRESSE POSTALE : 07 48 90 25 95 TELEPHONE : 07 48 90 25 95
 4 DOMICILE PERSONNEL
 VILLE : AGNIBILEKROU QUARTIER :
 COORDONNEES ELECTRONIQUES :
 5 SITUATION MATRIMONIALE : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e)

Conjoint(s)	Nom - Prénoms	Date et lieu du mariage	Option matrimoniale	Régime matrimonial	Clauses restrictives	Demande en séparation de biens
Conjoint 1						

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT ET A L'ACTIVITE

- 6 NOM COMMERCIAL : SERVICES NIKIEMA SIGLE SN
 7 ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S) : EXPLOITATION D'UN DEPOT DE GAZ; DEPOT, RETRAIT ET TRANSFERT ELECTRONIQUE D'UNITES ET D'ARGENT TOUS RESEAUX(Orange money, Moov money, MTN money, Wave...) ; ACHAT ET VENTE DE VETEMENTS; RECHARGEMENT CANAL+; PRESTATIONS DIVERSES.
 8 DATE DE DEBUT : 29/10/2024 N° RCCM : CI-ABG-01-2024-A10-00605
 9 ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL : AGNIBILEKROU ; 07 48 90 25 95
 10 ORIGINE : Création Achat Prise en location gérance
 11 ETABLISSEMENT SECONDAIRE OU SUCCURSALE NON OUI
 NOM COMMERCIAL :
 SIGLE OU ENSEIGNE :
 12 DATE D'OUVERTURE :
 ADRESSE :
 ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S) : -----



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES ANTERIEURES

- 13 EXERCICE D'UNE PRECEDENTE ACTIVITE : NON OUI
 Période : de (mois et année) à Précédent N° RCCM :
 Nature de l'activité :
 Principal établissement :
 Etablissement(s) secondaire(s) : N° RCCM (s'il ya lieu) :
 Adresse (géographique et postale) :

AUTRES PERSONNES POUVANT ENGAGER LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUJETTIE

- Nom : ----- Prénom(s) : -----
- Date et lieu de naissance : ----- Nationalité : -----
- Domicile : -----

15 LE SOUSSIGNE : NIKIEMA LAHOU

Demande à ce que la présente constitue :

UNE DEMANDE D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM

Fait à : ABENGOUROU

Le : 29/10/2024 11:19:11

Signature du demandeur :

16 Le greffier ou le responsable de l'organe compétent soussigné a reçu le formulaire sous le numéro d'ordre : 00312/TPIABG/RC/2024 du registre d'arrivée.

17 La régularité de la demande a été vérifiée en application de l'article 44 de l'Acte uniforme portant sur le droit commercial général par le Greffier ou le responsable de l'organe compétent qui a :

Immatriculé au RCCM la personne physique sous le numéro CI-ABG-01-2024-A10-00605 et délivré un accusé d'enregistrement

Rejeté la demande au(x) motif(s) :

Fait, à ABENGOUROU Le 29/10/2024 11:42:12

Signature :

Maitre TUO Navigué Guinna Jomon
Administrateur des Greffes et Parquets



(En cas de rejet de la demande par le greffier ou le responsable de l'organe compétent) Le demandeur atteste que le présent formulaire y compris le(s) intercalaire(s) y relatifs (s'il y a lieu) comportant les motifs du rejet de sa demande lui a été remis le/...../..... (JJ/MM/AAAA) et reconnaît que cette remise vaut notification de ce rejet.